

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 20 janvier 1997

Présents : MM. Raymond ROSSI - Jean-Pierre BOULAY - Bernard TALON - Daniel KUNTZ - Yves OLIVIER - André MARCUZ - Maurice CHIRON - René BAZIN - Michel GAIDOT - Jean-Louis DEVAUX (suppléant de M. CAVIN).

MM. Morand DUBAIL - Michel SAUVE.

Excusés : MM. Jackie DROUET - André MATHIEU - Daniel CAVIN - Daniel GENIER

Absents : MM. Maurice LEGUILLOON - Alain VEBREL -

Monsieur ROSSI ouvre la séance à 17 heures et présente ses meilleurs voeux pour l'année 1997 aux membres du bureau. Il fait un bref résumé de la dernière réunion tenue à la FNCCR le 12 décembre à Paris et souligne les points les plus intéressants. Le compte rendu de cette réunion est disponible au bureau du SIE ; les membres du bureau intéressés peuvent le consulter.

Travaux 97 article 8

Monsieur DUBAIL distribue deux tableaux permettant de visualiser la situation des dossiers articles 8 déposés par les communes pour l'année 1997. Les dossiers retenus sont indiqués dans le document joint en annexe.

Une discussion s'engage sur les problèmes posés par les délais de retour des dossiers.

Dans l'avenir, le SIE enregistrera la date de dépôt des dossiers des communes ; celle-ci sera prise en compte lors de la décision d'attribution de l'article 8.

Par ailleurs, lors de la prochaine réunion SIE/EDF il conviendra de discuter des délais et des échéances pratiques pour le dépôt des différents documents circulant entre le SIE, les communes et EDF.

Au sujet des devis de France Télécom, M. DUBAIL fait remarquer qu'il existe des incohérences dans les documents remis aux communes.

MM. ROSSI et DUBAIL rencontreront les responsables locaux de France Télécom en février pour obtenir des explications sur la constitution des devis.

Point les activités depuis la dernière réunion

réunion avec EDF le 18/12/96 :

point sur les travaux article 8 attribués en 1996,
présentation des dossiers article 8 retenus par le bureau
pour 1997,
remarque relative à la convention EDF/ADEME/SIE

Visite des communes : Dorans : réunion en mairie - présentation et explication sur le dossier présenté par la commune, la redevance, l'article 8,
Montbouton : suivi du dossier présenté par la commune,
Bethonvilliers : visite sur site - projet de mise en souterrain dans le cadre de l'aménagement global d'un espace constructible,
Essert : réunion en mairie avec les partenaires concernés par le projet article 8 déposé par la commune et retenu par le bureau.

Budget 97

Monsieur ROSSI demande à monsieur SAUVE de présenter le budget 1997.
Le budget est présenté conformément à la nouvelle instruction budgétaire et comptable (M14).
Les différents articles du budget sont passés en revue et commentés. Les membres du bureau n'ayant pas d'observations particulières à formuler, le budget sera présenté à la prochaine réunion du comité.

Convention EDF-ADEME/SIE

Le Président précise que la convention a été signée le 9 janvier 1997.

Indemnité de conseil au payeur départemental - délibération du bureau

Le syndicat a reçu un courrier du payeur départemental relatif au versement d'une indemnité de conseil de 763 F. Après discussion, le Bureau accepte de verser cette indemnité.

Divers

Une rencontre est organisée par le SIE, le jeudi 30 janvier prochain, entre les différents syndicats intercommunaux d'électricité ; y participeront ceux de la Haute-Saône, du Jura et des Vosges.
Cette réunion aura en particulier pour objet d'échanger sur les pratiques mises en œuvre par chacun pour le bon fonctionnement du syndicat d'électricité.
Monsieur ROSSI souhaite que les Vice-Présidents participent à cette réunion. Il demande l'avis du Bureau pour inviter également monsieur GUYON Président de l'Association des Maires, et monsieur DEMUTH Président du Centre de Gestion.
Monsieur TALON précise qu'il serait bon d'y convier également le Président de l'Association des Maires ruraux, monsieur LAUQUIN.

Le Bureau se déclare d'accord sur ces propositions.

Monsieur CHIRON rappelle les différentes interventions à propos de la suppression d'un transformateur « cabine haute » situé rue Emile Zola à Valdoie.
Ce dossier sera repris dans le cadre de l'aménagement global de cette zone, le lotissement du « Prés du Page » devant être créé à proximité du transformateur.

Le Président lève la séance à 19 heures 15 minutes.